BRUXELLES FORMATION

former pour l'emploi

actiris .brussels

au coeur de l'emploi



Rapport d'activités 2025

Politiques Croisées Emploi-Formation

www.actiris.brussels

www.bruxellesformation.brussels

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial 3

I Au service des chercheurs d'emploi 6

Objectiver les besoins en formation 7

Dans le contexte de la réforme fédérale du marché de l'emploi et des allocations de chômage 7
Analyses et études d'anticipation des besoins en emploi et en formation 8

Informer, conseiller et orienter 9

Cité des métiers 9
Adressage vers la formation et la validation des compétences 12

Favoriser l'apprentissage des langues 14

Accompagner de la sortie de formation vers l'emploi 15

LINK: un service de transition de la formation à l'emploi 15
Flux de données et Dossier unique du chercheur d'emploi 16

II Au service des employeurs 17

Fournir une Garantie Solutions aux employeurs 18

Développer les stages et formations en entreprises 19

III Organes stratégiques et opérationnels de collaboration 21

Échanges stratégiques 22

Journées de réflexion Actiris – Bruxelles Formation – VDAB Brussel 22
Impact de la limitation des allocations de chômage 22

view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation 24

Pôles Formation Emploi 26

Comité d'accompagnement de la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée 28

Perspectives de collaboration 2026 30


Éditorial

2025 : MAINTENIR L'USAGER AU CENTRE

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de la réforme fédérale du marché de l'emploi et l'anticipation de la limitation des allocations de chômage, qui allait prendre effet à partir du 1er janvier. Comme en témoigne ce rapport, Actiris et Bruxelles Formation ont renforcé leurs collaborations afin de répondre à ce changement de paradigme en maintenant le cap sur leur objectif commun : œuvrer pour les Bruxellois et Bruxelloises et les accompagner vers une insertion durable dans l'emploi.

2025 aura ainsi constitué une année charnière, où la coopération entre emploi et formation devait permettre simultanément d'anticiper les effets de la réforme, d'adapter les dispositifs existants et de préserver la continuité des parcours des chercheurs d'emploi.

Si l'impact de la réforme a été retentissant pour les Services publics d'emploi et de formation, ce sont bien les implications pour les parcours des chercheurs d'emploi qui ont guidé nos démarches. Dans un contexte marqué par les affaires courantes et les budgets en douzièmes provisoires, nos deux OIP ont maintenu des collaborations étroites afin d'intégrer les nouvelles mesures et de déployer une communication de première ligne claire et coordonnée.

En 2025, 15.227 personnes inscrites comme chercheur d'emploi auprès d'Actiris ont été formées par Bruxelles Formation et ses partenaires (une augmentation de 1,5% par rapport à l'année précédente) et 682 ont bénéficié d'un Stage First. Plus de la moitié de ces stagiaires n'étant pas indemnisée par des allocations de chômage, une ligne de conduite s'est rapidement imposée, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme : permettre aux personnes disposant d'allocations de chômage pour un temps limité et souhaitant se former de retourner rapidement à l'emploi, tout en garantissant la sécurisation des parcours de formation, souvent longs, indispensables pour mener sur le marché du travail les publics qui en sont les plus éloignés (précarité, infra-qualification, langues, etc.).

Cet objectif implique également de renforcer le lien avec les employeurs. Rapprocher les besoins en compétences, l'offre de formation et les opportunités d'emploi constitue plus que jamais un enjeu commun et une condition essentielle pour proposer aux Bruxellois et Bruxelloises des perspectives d'emploi durables.

À travers ce rapport, nous souhaitons vous faire découvrir la manière dont nos deux organismes travaillent de concert et se mobilisent dans le cadre des politiques croisées emploi-formation, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, pour faire face aux enjeux rencontrés par la Région, ses habitants et ses entreprises.

Bonne lecture !



Laurence RAYANE
Directrice générale
de Bruxelles Formation



Christophe Hardy
Président du Comité
de gestion de Bruxelles
Formation



Linde de Corte
Présidente du Comité
de gestion d'Actiris



Stéphane Laloux
Directeur général par
délégation d'Actiris



Kristof Devuyst
Directeur général
adjoint d'Actiris



Sandrine Lonnoy
Vice-Présidente du
Comité de gestion
d'Actiris

Rapport annuel 2025 de Bruxelles Formation

Rapport annuel 2025 d'Actiris

Priorité partagée Actiris - Bruxelles Formation

Sur base d'objectifs communs et d'indicateurs stratégiques, nos deux organismes ont élaboré une liste de **six priorités partagées pour 2023 et 2024**. Trois d'entre elles ont été clôturées, trois ont été **prolongées en 2025.**

Ce picto vous permettra de les identifier aisément dans le rapport.

1. Poursuite du développement du **Dossier unique** du chercheur d'emploi et des **flux d'information** entre nos deux institutions
2. Mise en œuvre d'une **Garantie Solutions pour les employeurs**
3. Amélioration de l'**adressage** et de l'**accès à la formation et à la validation des compétences**

En 2025 , les équipes ont été largement mobilisées pour mettre en œuvre la réforme du marché de l'emploi et des allocations de chômage du Gouvernement fédéral, comme en témoigne ce rapport.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2025

15.909
chercheurs d'emploi formés (Stages First inclus)

3.973
chercheurs d'emploi accompagnés dans les PFE, **5.615** formés

85.543
contacts établis par des usagers avec la Cité des métiers

43.520
entretiens individuels de la Cité des métiers avec un pic record de septembre à décembre

1.585
chercheurs d'emploi formés en langues par Bruxelles Formation et **34.663** se formant aux langues en ligne

111
chercheurs d'emploi engagés dans un Parcours formation emploi

1.536
Titres de compétences délivrés dans les centres de Bruxelles Formation et partenaires

2.386
chercheurs d'emploi formés en entreprise

Pour une question de lisibilité, le masculin est utilisé de manière épicène dans ce rapport. Des termes comme employeurs, chercheurs d'emplois, Bruxellois, etc. peuvent se référer à des personnes de sexe féminin, masculin ou autre.

I

Au service des chercheurs d'emploi



Objectiver les besoins en formation

1. Dans le contexte de la réforme fédérale du marché de l'emploi et des allocations de chômage

L'**Accord de coalition fédérale** finalisé le 31 janvier 2025 posait les bases d'une réforme sans précédent pour l'emploi. L'objectif annoncé : mettre à l'emploi les personnes inactives capables de travailler afin d'atteindre un taux d'emploi de 80%. Parmi les mesures phare, rappelons :

- La durée de perception des allocations limitée à 2 ans maximum et la durée du Stage d'Insertion Professionnelle et de la perception des allocations réduites à respectivement 6 et 12 mois pour les jeunes sortant des études ;
- Une augmentation du financement des CPAS conditionnée à la conclusion d'un Projet Individualisé d'Intégration Sociale et aux résultats de mise à l'emploi ;
- Une pression accentuée sur les malades de longue durée avec une augmentation et une accélération des procédures de retour au travail.

L'**Accord sur la Loi-programme** du 11 avril 2025 prévoyait que :

- La mise en œuvre de la limitation dans le temps des allocations démarre au 1er janvier 2026, par vagues successives en fonction du nombre d'années de chômage comptabilisées par les personnes visées ;
- Les chercheurs d'emploi ayant entamé une formation menant à un métier en pénurie avant le 1er janvier 2026 pourraient l'achever avec un maintien de leurs allocations de chômage (au-delà, hors mesures transitoires, seules les formations ou la reprise d'études dans certains domaines liés aux soins de santé seraient pris en compte).

Ce nouveau paradigme a poussé les équipes à mettre en œuvre l'évolution nécessaire des dispositifs (voir p.22), afin de continuer à œuvrer pour une (re)mise à l'emploi durable des chercheurs d'emploi Bruxellois. Une série d'analyses a eu pour objectif d'anticiper ce qui pouvait l'être et d'**observer les réactions des chercheurs d'emploi**.

Les réflexions et analyses, présentées dans ce cadre aux Comités de gestion d'Actiris et de Bruxelles Formation, ont porté sur :

- → Les parcours adaptés et différenciés d'accompagnement vers l'emploi
- → L'accès à la formation
- → Les catégories de chercheurs d'emploi en formation (chômeurs complets indemnisés, jeunes en stage d'insertion, bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, demandeurs d'emploi libres, etc.)
- → Les profils des chercheurs d'emploi en formation
- → Le monitoring de l'activité en formation afin de vérifier l'éventuel impact de la réforme sur le nombre d'invitations et présences en séances d'information, de demandes et d'entrées en formation
- → L'offre de formation correspondant à la liste mise à jour par Actiris des « métiers en pénurie » (fonctions critiques)
- → Les possibilités de mobilité interrégionale dans ce cadre
- → La durée des parcours de formation et le rôle du préqualifiant
- → Les besoins de formation en langues
- → Le recours à la validation des compétences
- → Les stages et formation en entreprise comme facteur important d'insertion dans l'emploi

Profil des publics en formation par catégories de chercheurs d'emploi en 2025 (Centres de Bruxelles Formation et partenaires) :

15.227 chercheurs d'emploi formés hors Stages First parmi lesquels :

- **7.102** demandeurs d'emploi libres sans revenus, soit 46,6%
- **5.311** chômeurs complets indemnisés (CCI), soit 34,9%
- **1.820** bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS), soit 12%
- **537** jeunes en stage d'insertion, soit 3,5%
- **52** avec revenu professionnel, soit 0,3%
- **405** autres, soit 2,7%
  - → **54,3%** moins d'1 an de chômage
  - → **16,1%** entre 1 et moins de 2 ans de chômage
  - → **27,1%** 2 ans de chômage et plus

Source : Bruxelles Formation

Prendre en compte la **nécessité pour les CCI qui se tournent vers la formation professionnelle d'être formés plus rapidement**, pendant la période d'indemnités, est une priorité

Garantir une offre adaptée aux **chercheurs d'emploi de plus longue durée**, aux personnes faiblement qualifiées ou dont les diplômes ne sont pas reconnus s'impose*

* *En 2025, 62,5% des stagiaires sont peu scolarisés et 39,4% ont un diplôme étranger sans équivalence.*

2. Analyses et études d'anticipation des besoins en emploi et en formation

L'analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale Rapport 2025 (données 2024)

view.brussels, en collaboration avec Bruxelles Formation et le VDAB, octobre 2025



Chaque année, view.brussels (Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation – voir p.24) réalise une analyse des fonctions critiques afin de mettre en évidence les tensions observées sur le marché de l'emploi bruxellois. L'édition 2025 présente la méthodologie d'**identification de ces fonctions** ainsi que les **évolutions** intervenues par rapport à la liste précédente. Elle établit également des **liens avec les différentes offres de formation et de validation des compétences** disponibles à Bruxelles, qu'elles soient proposées par Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, l'Enseignement pour adultes, l'EFP, les OISP ou les centres de validation des compétences. L'étude examine en outre les c**auses des difficultés de recrutement** pour chaque famille de métiers et se clôture par une **synthèse des principaux constats.**

→ **La liste 2025 des 106 fonctions critiques**, incluant les métiers en pénurie, a été approuvée par le Comité de gestion d'Actiris le 26 juin 2025

Rechercher une analyse view.brussels

Rechercher une analyse du Service Études et statistiques de Bruxelles Formation

Informer, conseiller et orienter

1. Cité des métiers

Cité des métiers
Beroepenpunt
.brussels

La Cité des métiers de Bruxelles a pour mission d'**informer, conseiller et orienter** les Bruxellois qui hésitent sur le choix de leurs études, recherchent un emploi, souhaitent suivre une formation, entreprendre ou se reconvertir. Pour répondre aux enjeux de l'OTLAV (Orientation Tout Au Long De La Vie), elle organise ses actions et services – gratuitement, de manière anonyme, en ligne ou sur place – autour de cinq thématiques qui reflètent les **défis actuels du marché du travail** et les **attentes de son public** : choisir, apprendre, travailler, bouger et entreprendre. La mission et la vision de la Cité des métiers s'inscrivent, via une **démarche multipartenariale,** dans les **enjeux de l'écosystème institutionnel de l'emploi et de la formation à Bruxelles** (Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel en étant les promoteurs).

Les **publics** de la Cité des métiers de Bruxelles sont **multiples**: jeunes en questionnement sur leurs études, leurs formations ou leur orientation, chercheurs d'emploi, personnes en reconversion, futurs entrepreneurs, etc.

L'année 2025 a été fortement marquée par l'impact de la mise en œuvre de la réforme des allocations du chômage

Pic record du flux d'usagers en conseil individuel de septembre à décembre :

→ 3.493 visiteurs en septembre (2.654 en 2024)
→ 2.917 visiteurs en octobre (2.687 en 2024)
→ 1.925 visiteurs en décembre (1.158 en 2024)

Des répercussions directes sur l'organisation quotidienne et sur les conditions d'accueil d'un public en proie à une forte charge émotionnelle. Malgré ce contexte exigeant et face à la complexité accrue des situations administratives individuelles, l'équipe a maintenu un service de qualité, avec professionnalisme, bienveillance et cohésion.

Dès le mois d'août, réduction puis stabilisation du nombre d'activités collectives, afin d'être en mesure de répondre à un maximum de demandes en conseil individuel.

CHIFFRES CLÉS 2025

85.543
contacts établis avec les usagers (à la Cité des métiers, à distance ou lors d'événements ou de salons) *+22,32% par rapport à 2024*

1.433
activités collectives organisées (**22.343** participants), dont **139** en lien avec les « métiers qui recrutent » (**5.287** participants)

43.520
contacts en conseil individuel

34,6%
des entretiens individuels consacrés aux jeunes de moins de 30 ans

Nombre de personnes touchées via des activités spécifiques

→ **508**
via des actions d'information sur le dispositif de validation des compétences

→ **1.540**
à bord du Formtruck de Bruxelles Formation qui sillonne la région afin de délivrer une information de proximité aux Bruxellois

→ **115**
dans le cadre de l'insertion des personnes incarcérées

→ **189**
dans le cadre du dispositif d'identification des compétences

PROJETS CLÉS 2025

→ **Amélioration continue du site web**

Lancé fin juin 2024, le nouveau site internet de la Cité des métiers prend sa place au sein de l'écosystème bruxellois, avec un usage élevé en 2025. Tout au long de l'année, le site a été renforcé pour améliorer la navigation, clarifier les parcours d'orientation et rendre les contenus plus accessibles.

285.000
utilisateurs

49,2%
sur mobile

→ **Journée Défense x CDM**

En septembre, la Cité des métiers a accueilli la seconde édition de la journée consacrée à l'orientation professionnelle, à la formation et aux carrières au sein de la Défense, qui fait face à un besoin croissant de main d'œuvre et recrute activement dans des domaines variés : technique, logistique, médical, informatique, administratif, etc. Cette journée visait à mettre en adéquation les aspirations des publics en quête de vocation – 600 visiteurs – avec les opportunités concrètes de formation et d'emploi proposées par la Défense belge.

→ **Journées thématiques**

Ces journées permettent de se focaliser sur des secteurs porteurs et d'offrir, en un lieu et en réunissant plusieurs partenaires, des conseils et des informations ciblés.

Au service des chercheurs d'emploi

→ **Elles'preneures**

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes, 12 parcours inspirants de femmes bruxelloises ont été mis en lumière afin de visibiliser l'entrepreneuriat au féminin. La soirée de clôture s'est déroulée en mars dans les locaux de Womenpreneur.

→ **Journée « Entreprendre avec impact »**

Une après-midi proposée dans le cadre du mois de l'entrepreneuriat, afin d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles telles que l'entrepreneuriat social, les secteurs créatif et artistique, le bien-être et envisager des perspectives d'emploi et de reconversion.

→ **Métiers durables**

Une journée organisée en octobre autour d'un enjeu commun : faire des métiers durables une réalité concrète. Des conférences, échanges, témoignages, ateliers et outils inspirants pour penser les compétences de demain, les transitions à opérer, les opportunités... Le Repair Café Mobile, placé à l'entrée de la Cité des métiers, a ren-contré un vif succès !

→ **Orientation Santé**

En novembre, une journée exceptionnelle, organisée avec Gibbis, était consacrée aux métiers et formations du secteur de la santé. Cet événement inédit a attiré 300 participants.

→ **Métiers durables**

Quatre projets impliquant les équipes de la Cité des métiers ont été nominés pour les Formas d'Or 2025. JOBX Days, projet destiné aux jeunes du 3e degré de l'enseignement secondaire, porté par CAPITAL vzw/asbl avec le soutien de la Cité des métiers, a remporté un Forma d'Or 2025 dans la catégorie «Orientation». Le Repair Café Mobile, placé à l'entrée de la Cité des métiers, a ren¬contré un vif succès !

→ **Orientation Santé**

En novembre, une journée exceptionnelle, organisée avec Gibbis, était consacrée aux métiers et formations du secteur de la santé. Cet événement inédit a attiré 300 participants.

→ **Formas d'Or**

Quatre projets impliquant les équipes de la Cité des métiers ont été nominés pour les Formas d'Or 2025.

JOBX Days, projet destiné aux jeunes du 3e degré de l'enseignement secondaire, porté par CAPITAL vzw/asbl avec le soutien de la Cité des métiers, a remporté un Forma d'Or 2025 dans la catégorie «Orientation».

Pour plus de détails sur les activités
et résultats 2025 de la Cité des métiers,
consultez son **rapport annuel**

La Cité des métiers de Bruxelles fait partie
du Réseau International des Cités des métiers

2. Adressage vers la formation et la validation des compétences

L'information relative aux opportunités de formation accessibles aux chercheurs d'emploi est diffusée via plusieurs canaux : conseillers Actiris ou Bruxelles Formation, antennes Actiris, Cité des métiers (voir p.9) ou encore Pôles Formation Emploi (voir p.26). La **coordination des acteurs** et la **connaissance mutuelle des dispositifs** constituent des conditions essentielles pour assurer un parcours cohérent et fluide, depuis l'élaboration du projet professionnel jusqu'à l'entrée en formation ou en validation des compétences.

Evolution du dispositif en 2025 :

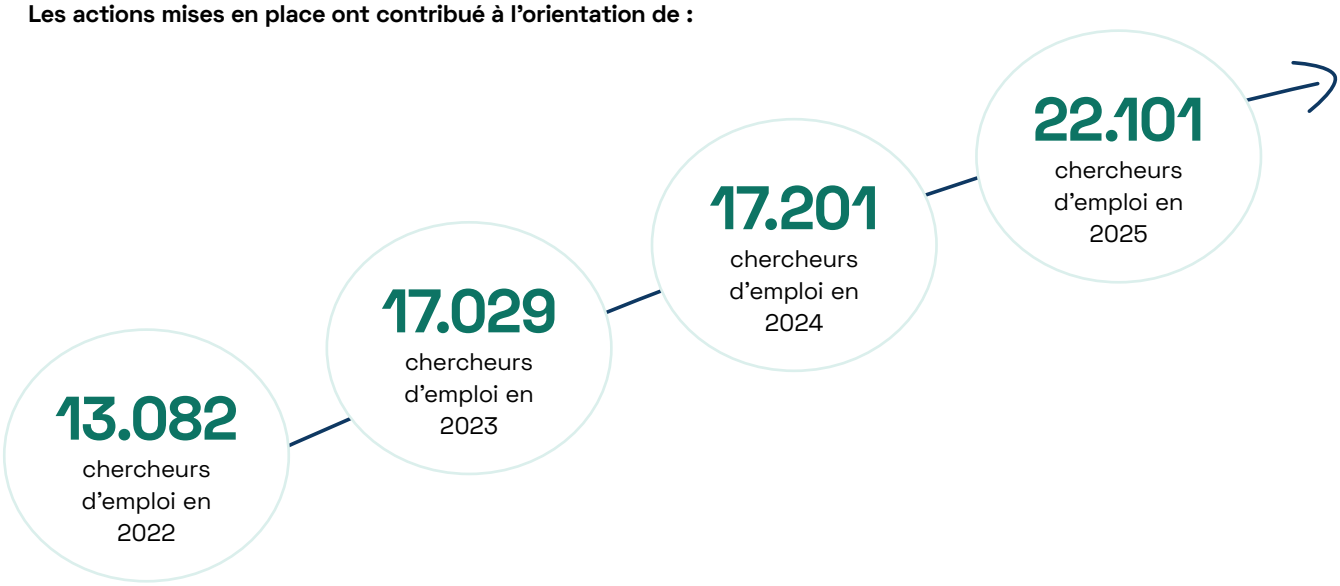
Le groupe de travail dédié à l'adressage et à l'accès aux formations et à la validation des compétences a permis le développement d'un ensemble structurant d'outils et de pratiques visant à soutenir les conseillers (réseau de référents, accès aux séances d'informations, outils digitalisés, etc.).

A ce jour, la majorité de ces outils est opérationnelle. Les constats suivants ont néanmoins été posés :

→ Les décisions relatives à la segmentation des publics, aux bilans et aux modalités d'adressage sont désormais prises dans d'autres instances de gouvernance ;

→ Les besoins ont évolué, notamment dans le contexte des réformes en cours et du renforcement du ciblage de certains publics.

Les actions mises en place ont contribué à l'orientation de :



Résultats de l'indicateur stratégique à responsabilité partagée « Suivi des séances d'information » (voir p.24), portant sur la cohorte de l'année précédente.

Il a été décidé de clôturer la priorité partagée et de mettre fin au groupe de travail en tant que structure permanente à l'issue de l'année 2025. L'approche privilégiée repose désormais sur :

→ L'intégration de la thématique dans des instances stratégiques élargies, en articulation avec les autres politiques d'emploi et d'accompagnement ;

→ La mobilisation ciblée de groupes de travail en réponse à des besoins spécifiques identifiés ;

→ La poursuite de l'amélioration continue des outils et pratiques au sein de chaque organisation.

Validation des compétences : indicateurs opérationnels d'Actiris et Bruxelles Formation

		2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de chercheurs d'emploi ayant bénéficié d'une validation de compétences	Nombre de CE informés et/ ou orientés par Actiris (et ses partenaires) vers une épreuve VDC	554	1.087	1.208	839	867	713
	Nombre d'inscrits aux épreuves de validation des compétences	308	498	608	636	582	484

Sources : Actiris et Consortium de Validation des compétences

1.536
Titres de compétence en 2025 :

341
Titres délivrés après épreuve

1.195
Titres délivrés via la reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)



Favoriser l'apprentissage des langues

Bruxelles Formation et Actiris souhaitent favoriser la maîtrise qu'ont les chercheurs d'emploi d'au moins une des langues nationales, critère décisif pour bon nombre d'emplois à Bruxelles ou pour entrer dans un processus de mobilité interrégionale.

Plan langues

Le Plan langues est financé via la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée entre Actiris et Bruxelles Formation (voir p.28) et prévoit 850 places de formation en langue orientée emploi (français langue étrangère, néerlandais de base* et anglais) réservées aux chercheurs d'emploi.

L'évolution positive de l'occupation de ces places, observée en 2024, se confirme avec un **taux de remplissage à 100%** pour 2025. Le **processus d'inscription directe** en formation par les Conseillers des Antennes Actiris et de la Cité des métiers participe grandement à ces résultats.

Un **dispositif conjoint de bilan de compétences linguistiques, conseil et orientation** a à nouveau été proposé par Actiris et Bruxelles Formation au Salon de la formation, vu le succès des éditions précédentes. Après avoir passé le test ELAO sur place, les chercheurs d'emploi rencontrent un conseiller pour faire le point et éventuellement être inscrits en formation.

** Pour le néerlandais plus avancé, les chercheurs d'emploi sont orientés vers Het Huis van Het Nederlands.*

Chercheurs d'emploi formés par BF langues



1.585

chercheurs d'emploi formés à BF langues en 2025,
dont **852** via un adressage d'Actiris ou de la Cité des métiers dans le cadre du Plan langues,
et **1.281** inscriptions directes au total

L'inscription directe en formation

Les bilans de compétences linguistiques permettant un adressage vers la formation sans passer par une séance d'information, un outil d'inscription directe dans les groupes disponibles a été mis en place en septembre 2024 et s'est pleinement déployé en 2025. Les conseillers d'Actiris et de la Cité des métiers peuvent donc inscrire en direct le chercheur d'emploi qu'ils ont en face d'eux à une formation démarrant prochainement.

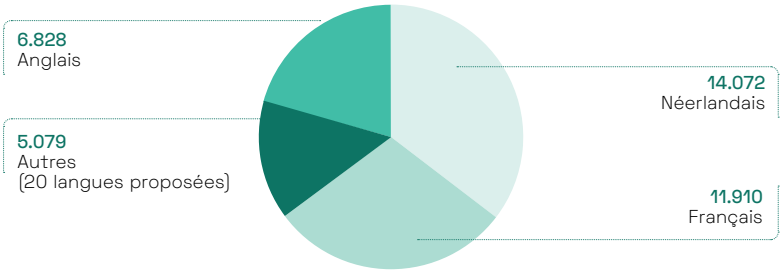
Brulingua

La plateforme Brulingua permet aux Bruxellois d'apprendre en ligne, gratuitement, **25 langues** (dont le néerlandais, l'anglais, le français et l'allemand) mais aussi, de se connecter avec **37 langues d'interface** différentes et de tester leurs connaissances linguistiques via un test de positionnement. Depuis 2020, cette plateforme existe également en application mobile.

En **2025**, elle a accueilli **25.068 nouveaux inscrits** et a compté **34.663 utilisateurs actifs.**

Nombre d'apprenants

(Tout apprenant pouvant apprendre plusieurs langues)



Accompagner de la sortie de formation vers l'emploi

1. LINK : un service de transition de la formation à l'emploi

LINK est le service d'Actiris qui prend en charge tous les **chercheurs d'emploi sortant d'une formation qualifiante** dispensée par Bruxelles Formation.

Concrètement, cela s'organise autour de

Séances d'information collectives, environ 30 jours avant la fin de la formation

Un premier entretien avec un conseiller référent LINK dans les 8 jours après la fin de formation (mise à jour du dossier sur base de nouvelles compétences acquises, analyse des pistes de recherche d'emploi, vérification du CV et lettres de motivation, etc.)

Entretiens de matching intensifs (distanciels et présentiels) sur base volontaire, durant les 12 mois qui suivent la fin de la formation

Accompagnement dans les Centres BF management, BF métiers urbains, BF bureau & services et BF technics*

** Pour deux formations données par BF technics hors PFE Technicity*

Sur les **493 stagiaires**
ayant profité du service LINK en 2025

→ **65%**
ont trouvé un emploi

Accompagnement après la validation des compétences

Depuis 2023, le service LINK accompagne les chercheurs d'emploi ayant obtenu un Titre de validation des compétences (VDC).

Sur les **71 personnes**
suivies après l'obtention d'un Titre de VDC en 2025

→ **69%**

ont décroché un emploi

Accompagnement dans les PFE

Les équipes Actiris dans les piliers « emploi » des Pôles Formation Emploi (voir p.26) offrent également ce service aux chercheurs d'emploi formés par le pilier « formation – validation des compétences » coordonné par Bruxelles Formation.

Sur les **528 stagiaires**
accompagnés au sein des PFE

→ **57%**

ont trouvé un emploi

2. Flux de données et Dossier unique du chercheur d'emploi

Le Dossier unique est défini comme « le dossier informatisé des chercheurs d'emploi reprenant **leurs compétences, leur parcours d'accompagnement, de formation et professionnel** afin de permettre le matching entre les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ».

Ce dossier, matérialisé dans MyActiris, est initié par Actiris et enrichi par les partenaires dont les Services publics de formation et d'enseignement.

Les **travaux conjoints entre Actiris et Bruxelles Formation en matière de flux** ont été considérés comme une priorité partagée de 2023 à 2025, afin de porter une attention accrue sur certains livrables identifiés.

Le groupe de travail a notamment, en 2025 :

- → Achevé l'inventaire complet des données échangées entre les deux OIP, afin d'identifier les données utiles à l'amélioration de nos process métiers respectifs et dans la perspective de supprimer ultérieurement les données non exploitées ;
- → Poursuivi les travaux autour de l'utilisation de Competent 1 et d'une future implémentation de Competent 2 ;
- → Echangé sur les évolutions de flux nécessaires dans le cadre de la réforme du chômage.

II

Au service des employeurs



Fournir une Garantie Solutions aux employeurs

Initiée en 2021, la Garantie Solutions Employeurs engage Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel à prendre en compte les **attentes des employeurs** afin d'augmenter le nombre de Bruxellois bénéficiant de **contrats de travail de qualité**. Les besoins des employeurs bruxellois envers les Services publics de l'emploi et de la formation ont été analysés et comparés avec l'offre de services de nos trois institutions. Il en est ressorti que l'offre de services actuelle répondait à 85% aux besoins exprimés par les employeurs bruxellois. Afin d'encore mieux répondre à leurs besoins, le projet Garantie Solutions Employeurs a été lancé puis a évolué en priorité partagée dans le cadre des Politiques croisées emploi-formation.

Un plan d'action a été développé, avec les axes suivants :

- → **Informer mieux ou autrement**, de façon générale ou sectorielle ;
- → **Expliquer nos outils** et faciliter leur utilisation en autonomie ;
- → **Renforcer l'accompagnement** personnalisé ;
- → **Fluidifier l'expérience client** entre nos institutions.

Une partie du plan d'action a été mise en œuvre en interne chez Actiris, une autre a été développée en collaboration avec Bruxelles Formation et avec le VDAB Brussel.

Quelques exemples de réalisations en collaboration entre Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel en 2025 :

- → Présentation conjointe systématique Actiris-Bruxelles Formation aux Focus Days de hub.brussels ;
- → Finalisation d'un support conjoint pour la présentation des services d'Actiris et de Bruxelles Formation ;
- → Finalisation du Vademecum du Parcours formation emploi qui permet un meilleur suivi des obligations de l'employeur et qui détermine les rôles de chacun ;
- → 12 employeurs engagés dans 9 Parcours formation emploi, pour 111 chercheurs d'emploi formés et 65 recrutements (voir p.29) ;
- → Adaptation et clarification de l'offre de services : mettre en œuvre des trajets d'insertion / formation (ex : stage First, FPI puis Activa) pour certains publics et pour certains métiers, en privilégiant les métiers qui recrutent ;
- → Monitoring du nombre d'employeurs relayés de Bruxelles Formation vers Actiris et inversement ;
- → Monitoring continu des Parcours formation emploi (demandes, placements, satisfaction).

Focus Days de hub.brussels

Bruxelles Formation et Actiris unissent leurs voix pour répondre aux enjeux du recrutement et de la formation professionnelle

Participation aux Focus Days 2025 :

- → Horeca – 7 avril
- → Construction – 29 septembre
- → ASBL – 4 novembre
- → Horeca – 2 décembre

Développer les stages et formations en entreprises

1.942
entreprises accueillant des chercheurs d'emploi en FPIE ou stages de fin de formation

2.386
chercheurs d'emploi formés en entreprise dont :

1.696
via la formation professionnelle individuelle en entreprise (FPIE)

682
via le Stage First pour les moins de 30 ans

FORMATION PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE EN ENTREPRISE

La Formation Professionnelle Individuelle en entreprise (FPIE) est un dispositif de formation pré-embauche qui **permet à un employeur de former lui-même un futur collaborateur** sur un poste de travail spécifique en adéquation avec ses besoins et en prévision d'un recrutement.

Les 5 domaines accueillant, en 2025,
le plus grand nombre de stagiaires en FPIE sont à nouveau :

Gestion, management et administration
384 stagiaires
(→ soit 22,6%)

Horeca
335 stagiaires
(→ soit 19,8%)

Commerce
217 stagiaires
(→ soit 12,8%)

Social, santé, sport et soins du corps
172 stagiaires
(→ soit 10,1%)

Informatique, ICT et économie numérique
143 stagiaires
(→ soit 8,4%)

La FPIE, c'est win-win !

Campagne de promotion 2025 de la FPIE auprès des employeurs



STAGES FIRST

Le Stage First vise à offrir aux **jeunes peu qualifiés** une première expérience professionnelle par le biais d'un stage de 3 ou 6 mois à temps plein au sein d'une entreprise, une ASBL ou un employeur du secteur public.

Le dispositif est accessible aux **demandeurs d'emploi bruxellois inoccupés de moins de 30 ans titulaires au maximum d'un diplôme de CESS** et inscrits chez Actiris.

Proposer un Stage First, c'est dire OUI au potentiel d'un jeune chercheur d'emploi et lui transmettre votre savoir-faire

Nombre de chercheurs d'emploi ayant bénéficié d'une formation en entreprise

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Stages d'immersion linguistique	4	8	5	7	6	8
FPIE Bruxelles Formation	1.843	2.075	2.052	2.135	1.874	1.696
Stages First	709	677	622	527	602	682
Conventions d'immersion professionnelle*	68	68	7	3	/	/
Total des stages et formations en entreprises	**2.621**	**2.826**	**2.685**	**2.672**	**2.482**	**2.386**

Source : Bruxelles Formation (Service Études et Statistiques)

** Les CIP s'appliquent principalement aux non chercheurs d'emploi : 3.175 en 2025.*

Le nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une formation en entreprise en 2025 a chuté de 3,8% par rapport à l'année précédente et de 9,4% pour la FPIE. La **diminution conjoncturelle observée depuis quelques années** (liée à l'évolution du marché du travail bruxellois et à une baisse des offres d'emploi) se poursuit, mais semble freiner.



III

Organes stratégiques et opérationnels de collaboration



Echanges stratégiques

Actiris et Bruxelles Formation organisent leurs collaborations par le biais d'un **Comité de Développement Stratégique (CDS),** qui constitue l'instance de structuration et de développement des synergies entre les deux services publics.

Des réunions conjointes des **Comités de gestion** sont également prévues deux fois par an.

1. Journées de réflexion Actiris – Bruxelles Formation – VDAB Brussel

Thématiques abordées :

- Accords de Gouvernements flamand, wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Réforme du marché de l'emploi et des allocations de chômage
- Réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement pour adulte et de la formation professionnelle
- Collaborations avec les CPAS
- Collaborations avec les employeurs
- Mobilité interrégionale
- Contrôle de la disponibilité des chercheurs d'emploi en cas de fin de formation anticipée
- Indicateurs stratégiques à responsabilité partagée

Les participants ont pu profiter de présentations inspirantes sur les projets en cours, mais aussi r**éfléchir aux enjeux du moments et aux pistes de travail** en format « table ronde ».

2. Impact de la limitation des allocations de chômage

Face à l'impact anticipé de la réforme du chômage (voir p.7), les équipes d'Actiris et de Bruxelles Formation se sont mobilisées afin d'être en contact permanent sur les **ajustements à prévoir dans les dispositifs** et les **chantiers plus conséquents** à mettre à œuvre.

→ **Des orientations discutées en Comité de développement stratégique et présentées en réunions conjointes des Comités de gestion**

Voici les principaux travaux mis en branle en 2025, notamment dans le cadre du « **Plan d'action régional pour l'accompagnement des chercheurs d'emploi et l'adaptation des dispositifs** » du Gouvernement bruxellois :

→ FLUX, DISPENSES ET CONTRÔLE DE DISPONIBILTÉ : Travaux préparatoires, au niveau des données échangées via flux, à l'activation du contrôle de disponibilité sur le marché du travail pour les chercheurs d'emploi ayant mis fin anticipativement à leur formation, et à l'activation du maintien des allocations pour les stagiaires suivant une formation éligible.

→ MODULARISATION DES PARCOURS DE FORMATION : Renforcement de la modularisation des formations via la mise en œuvre d'ensembles cohérents d'acquis d'apprentissage significatifs pour l'emploi (ECSE), chaque bloc de compétences pouvant donner lieu à une certification de manière indépendante.

→ SÉCURISATION DES PARCOURS : Réflexions sur le déploiement d'un Contrat parcours permettant de mieux sécuriser le chercheur d'emploi dans les différentes étapes de sa formation.

→ MÉTIERS EN PÉNURIE : Identification des formations menant à un métier en pénurie, en fonction de la nouvelle liste des fonctions critiques de référence, établie par Actiris (chaque SPE produisant sa liste) et validée par son Comité de gestion en date du 26 juin.

Promotion de la reprise d'études, à la rentrée de septembre, dans un métier en pénurie, et adaptation de la liste des études couvertes par la Formation Professionnelle en Etablissement d'enseignement (FPIEE).

→ FORMATION EN MILIEU DU TRAVAIL : Campagne de promotion des stages et de la Formation Professionnelles Individuelle en Entreprise (FPIE) auprès des employeurs.

→ COLLABORATIONS AVEC LES CPAS : Renforcement des collaborations avec les CPAS, accueillant une partie des chercheurs d'emploi exclus des allocations de chômage et voyant leur rôle de prescripteurs de formation réaffirmé.

→ PRÉCARITÉ DES PUBLICS : Anticipation des effets collatéraux de précarisation des chercheurs d'emploi en formation, comme l'impact du projet de réforme de l'impôt des personnes physiques sur les indemnités de formation des stagiaires.

→ ACTIVATION DES MALADES DE LONGUE DURÉE : Coopération renforcée avec les services de prévention et anticipation du volet « formation » pour les personnes sans contrat de travail.

→ INFORMATION ET ORIENTATION DES CHERCHEURS D'EMPLOI

L'usager au centre : une communication claire et coordonnée

Entre les informations diffusées par la presse, les courriers de l'ONEM et les mesures transitoires, les chercheurs d'emploi visés par la réforme, en prise à une forte anxiété, se trouvaient souvent perdus.

Malgré le contexte mouvant en 2025, les équipes ont mis un point d'honneur à transmettre des informations accessibles, vérifiées et de manière coordonnée.

- Séances d'information « fin de droits » organisées par Actiris en collaboration avec la Cité des métiers, les CPAS et Bruxelles Formation.
- Identification des mesures de la Loi-Programme pouvant avoir un impact sur les stagiaires en formation, dont les mesures transitoires permettant un maintien des allocations. Diffusion d'un mémo explicatif.
- Information aux équipes – notamment celles de première ligne (Cité des métiers, Antennes Actiris et Centres de Bruxelles Formation) – via une série de webinaires et une foire aux questions (FAQ), compilée de manière concertée.
- Renvoi systématique vers l'ONEM pour vérification de la situation individuelle du chercheur d'emploi.
- Emailings ciblés d'Actiris sur les formations disponibles en lien avec les métiers qui recrutent (fonctions critiques).
- Participation à des rencontres institutionnelles entre professionnels de l'emploi et de la formation, afin d'harmoniser les niveaux d'information.

Une Task force pour l'emploi

À l'initiative du Ministre de Tutelle, une Task force régionale pour l'Emploi – réunissant le Ministre et son cabinet, Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, la Fédération des présidents de CPAS bruxellois et la section CPAS de Brulocalis, ainsi que des observateurs délégués respectivement par le Ministre-Président et le ministre de l'Action sociale – a été mise en place en août 2025 afin d'assurer une bonne coordination des actions de communication, d'orientation et d'accompagnement des publics visés par la réforme.

view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation

view.brussels joue un rôle clé dans l'approfondissement des Politiques croisées emploi-formation : il constitue un levier essentiel qui permet d'améliorer **la cohérence, le croisement et l'analyse des statistiques emploi et formation.** Actiris et Bruxelles Formation disposent ainsi d'un véritable **outil d'évaluation, d'analyse et de suivi des transitions entre la formation et l'emploi** sur la base d'**indicateurs communs.**

Indicateurs stratégiques à responsabilité partagée

Ces indicateurs, produits par view.brussels et Bruxelles Formation et analysés conjointement, sont repris dans les Contrats de gestion 2023-2027 de nos deux organismes.

N°	Indicateur	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
1	**Suivi des séances d'information (SI) : nombre d'invitations et nombre d'auto-inscriptions**			**13.082** (cohorte 2021) **7.127** auto-inscriptions	**17.029** (cohorte 2022) **8.054** auto-inscriptions	**17.201** (cohorte 2023) **8.986** auto-inscriptions	**22.201** (cohorte 2024) **16.192** auto-inscriptions*
2	**Nombre de CE bruxellois entrés en formation / nombre de places correspondantes**	**10.392 / 14.549**	**11.002 / 15.594**	**11.795 / 16.476**	**11.879 / 17.085**	**12.433 / 17.579**	**12.397 / 18.076**
3	**Taux de sortie positive à l'issue des formations par type de formation**	**70,4%** (cohorte 2019)	**68,3%** (cohorte 2020)	**75,9%** (cohorte 2021)	**74,9%** (cohorte 2022)	**72,0%** (cohorte 2023)	**73,2%** (cohorte 2024)
4A	**Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations professionnalisantes**	Total: **59,9%** Min 1 mois: **52,4%** (cohorte 2019)	Total: **57,4%** Min 1 mois: **50,4%** (cohorte 2020)	Total: **63,3%** Min 1 mois: **55,6%** (cohorte 2021)	Total: **62,7%** Min 1 mois: **55,4%** (cohorte 2022)	Total: **56,5%** Min 1 mois: **49,1%** (cohorte 2023)	Total: **57,2%** Min 1 mois: **51%** (cohorte 2024)
4B	**Taux de sortie vers l'emploi à l'issue des FPIE**	Total: **85,9%** Min 1 mois: **81,7%** (cohorte 2018)	Total: **81,4%** Min 1 mois: **77,6%** (cohorte 2019)	Total: **79,9%** Min 1 mois: **76,1%** (cohorte 2020)	Total: **90,5%** Min 1 mois: **87,0%** (cohorte 2021)	Total: **88,6%** Min 1 mois: **85,5%** (cohorte 2022)	Total: **87,6%** Min 1 mois: **84,6%** (cohorte 2023)
5	**Durabilité dans l'emploi des stagiaires sortis vers l'emploi à l'issue d'une formation professionnalisante**	**63,8%** (cohorte 2018)	**59,2%** (cohorte 2019)	**53,6%** (cohorte 2020)	**64,9%** (cohorte 2021)	**66,1%** (cohorte 2022)	**64,1%** (cohorte 2023)
6	**Délai d'entrée en emploi des stagiaires sortant d'une formation professionnalisante**	0-3 mois: **54,4%** 3-6 mois: **20,7%** 6-12 mois: **24,9%** (cohorte 2019)	0-3 mois: **44,2%** 3-6 mois: **22,9%** 6-12 mois: **32,9%** (cohorte 2020)	0-3 mois: **50,4%** 3-6 mois: **24,9%** 6-12 mois: **24,7%** (cohorte 2021)	0-3 mois: **50,6%** 3-6 mois: **23,2%** 6-12 mois: **26,2%** (cohorte 2022)	0-3 mois: **50,0%** 3-6 mois: **24,5%** 6-12 mois: **25,5%** (cohorte 2023)	0-3 mois: **48,7%** 3-6 mois: **23,3%** 6-12 mois: **27,9%** (cohorte 2024)

L'indicateur n°1 « Suivi des séances d'information », ventilé par prescripteurs, permet de suivre en détail les issues données aux invitations aux séances d'information :



85,4%
des CE présents à une SI font une demande de formation

→ 37,3%
entreront en formation (+4,2% par rapport à la cohorte 2023)

Suivi des séances d'information (SI)

Résultats 2025 (Cohorte 2024)	Invitations aux SI	Présences	% sur les invitations	Demandes de formation	% sur les présences	Entrées en formation	% sur les demandes
Total	**22.101**	**7.374**	**33,4%**	**6.299**	**85,4%**	**2.352**	**37,3%**
Actiris	668	247	37,0%	217	87,9%	70	32,3%
Call Center Bruxelles Formation	1.802	752	41,7%	625	83,1%	189	30,2%
Auto-inscriptions*	16.192	4.579	28,3%	3.848	84,0%	1341	34,8%
Cité des métiers	1.712	643	37,6%	554	86,2%	211	38,1%
CPAS	50	23	46,0%	19	82,6%	2	10,5%
Autres	1.677	1.130	67,4%	1.036	91,7%	539	52,0%

** Depuis la mise en place du nouveau module d'inscription en SI mi-2024, il est fréquent que des prescripteurs professionnels inscrivent des usagers sans se connecter à leur compte professionnel au préalable. Ils ne sont alors pas identifiés comme prescripteurs et l'invitation distribuée se retrouve associée à une auto-inscription, sans que l'on puisse retrouver le prescripteur réel. Cela explique en partie l'augmentation drastique de cet indicateur pour la cohorte 2024.*

Collaborations entre Bruxelles Formation et view.brussels en 2025 :

Le Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation et view.brussels ont continué à travailler conjointement sur un projet mené par le Département d'économie appliquée de l'ULB (DULBEA) depuis 2024. Celui-ci a pour objectif de développer un outil **facilitant l'orientation des chercheurs d'emploi vers des formations professionnalisantes.** L'année 2025 a permis de peaufiner l'outil selon les spécificités des publics visés par la phase pilote.

Les deux services échangent par ailleurs régulièrement des **données, expertises, réflexions et positionnements communs** sur des demandes plus spécifiques, comme la variable « monoparentalité », le fait d'habiter dans le croissant pauvre de Bruxelles, le nombre de chercheurs d'emploi en formation, les réponses communes à des questions parlementaires, etc.

Pôles Formation Emploi

Les Pôles Formation Emploi (PFE) résultent d'un partenariat public-privé et regroupent les **services publics d'emploi** et de **formation professionnelle** ainsi que les **interlocuteurs sociaux** de secteurs spécifiques, particulièrement touchés par des **pénuries de main d'œuvre**. Ils s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre de la politique sectorielle régionale.

Ces structures partenariales accueillent les chercheurs d'emploi, mais aussi les employeurs, élèves, travailleurs, étudiants, formateurs et enseignants, etc. en un lieu unique.

Les quatre Pôles Formation Emploi et leur localisation



- → Technicity.brussels concerne les métiers de l'Industrie technologique et est un partenariat public-privé entre le FRM Bruxelles, Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.
- → Digitalcity.brussels concerne les métiers du Numérique et est un partenariat public-privé entre les interlocuteurs sociaux sectoriels (BECI, Agoria, SETCa, CNE et CGSLB), Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.
- → Logisticity.brussels concerne les métiers du Transport et de la Logistique et est un partenariat public-privé réunissant les interlocuteurs sociaux sectoriels (FSTL, Logos, Bus-Car, Déménageurs, Commerce de combustibles), Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, le Port de Bruxelles et le SFPME.
- → Constructivity.brussels concerne les métiers de la Construction et est un partenariat public-privé entre Constructiv, Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, Bruxelles Environnement et le SFPME.

En 2025 :

- → Le développement des projets Beliris Technicity 2, relatif à la construction d'un nouveau bâtiment Allée de la Recherche à Anderlecht, et Constructy-Anderlecht, relatif à la rénovation du bâtiment de la Chaussée de Mons en vue d'y accueillir BF construction, s'est poursuivi ;
- → Les Plans d'actions communs 2026 ont été approuvés par les instances de chacun des quatre PFE (offre de formation et validation des compétences, organigramme fonctionnel PFE, actions et objectifs de mise à l'emploi, etc.) ;
- → La mise en œuvre des plans d'actions « métiers en pénurie », élaborés suite aux tables rondes sectorielles organisées en 2022 grâce aux moyens européens du Plan national pour la Reprise et la Résilience (PRR) a suivi son cours : en fonction des PFE, financement de sessions de formation supplémentaires, élaboration de nouveaux Parcours formation emploi, activités de screening des compétences, etc. ;
- → Le travail d'articulation entre le pilier « formation - validation des compétences » coordonné par Bruxelles Formation et le pilier « emploi » coordonné par Actiris s'est poursuivi.

Le pilier « emploi » et le pilier « formation – validation des compétences » des PFE

	Technicity .brussels	Digitalcity .brussels	Logisticity .brussels	Constructy .brussels
PILIER EMPLOI				
Nombres de chercheurs d'emploi (CE) accompagnés				
Avec un Plan d'Action Personnalisé (PAI)	446	1.210	1.427	890
Nombre d'offres d'emploi liées aux métiers PFE				
Traitées par le service Select	229	140	439	362
Publiées directement en ligne (Direct Online)	1.006	1.298	2.410	1.053
PILIER FORMATION – VALIDATION DES COMPÉTENCES				
Nombre de places occupées dans le périmètre du PFE				
CE francophones formés par Bruxelles Formation et ses partenaires	494	2.042	1.725	1.354
FPIE	66	136	50	116
Validation et screenings	11	41	93	134

Catalogue de l'offre de formation 2025

Le Catalogue de l'offre de formation permet notamment d'identifier les formations déployées dans le périmètre des quatre PFE.



Comité d'accompagnement de la Convention de coopération horizontale non institutionnalisée

Depuis la VIème Réforme de l'Etat (2011), Actiris finance, pour Bruxelles Formation, le développement d'une **offre de formation professionnelle supplémentaire destinée aux chercheurs d'emploi bruxellois.**

La Convention de coopération horizontale non institutionnalisée (2023-2027) définit les modalités de coopération entre Actiris et Bruxelles Formation pour l'organisation de la commande de formations et autres financements, regroupés dans une série d'annexes annuelles.

L'offre de formation visée est discutée en Comité d'accompagnement conjoint et est élaborée **sur la base des besoins du marché de l'emploi** en tenant compte des **spécificités de Bruxelles** (études view.brussels et du Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation, notamment).

4.799
places de formation occupées par des stagiaires (dont 93,6% Bruxellois)

116%
de réalisation globale en termes de places par rapport au prévisionnel

40%
de places occupées par des moins de 30 ans pour l'annexe 1 (correspond à l'objectif fixé par convention)

Mesures financées par la Convention de coopération horizontale : budget et nombre de places

		Programmes d'actions	Budget prévu dans la convention	Nb prévisionnel de places	Places réalisées	Pourcentage réalisation (places)	Pourcentage de Bruxellois
Offre de formation	Annexe 1	**Commande de formation tout public**	3.600.000 €	2.207	2.291	104%	91,6%
	Annexe 2	**Actions structurelles (cahier des charges)**	1.500.000 €	453	610	135%	90,5%
	Annexe 3	**Plan langues**	600.000 €	850	852	100%	100%
	Annexe 4	**Reprise des activités de beezy.brussels**	250.000 €	200	461	231%	91,1%
	Annexe 5	**Métiers aéroportuaires**	284.500 €	139	75	54%[1]	90,7%
	Annexe 11[2] (2024-2025)	**Offre supplémentaire métiers en pénurie – PRR (2025)**			236[3]		91,1%
Mesures de soutien aux stagiaires	Annexe 6	**Gratuité EFP inscriptions**	500.000 €				
	Annexe 7	**Lutte contre la précarité**	400.000 €				
	Annexe 8	**Indemnités de formation** – 1€ & 2€ /h	4.160.000 €				
	Annexe 9	**Réinsertion des personnes en incapacité de travail dans le cadre du nouvel accord-cadre Inami**	900.000 €	300	274	91%	100%
TOTAL			**12.194.500 €**	**4.149**	**4.799**	**119,7%**	**93,6%**

[1] *Ces formations ont été organisées via un nouveau marché public remporté par Aviato, qui n'a cependant pas pu tenir ses engagements (en particulier faute de sous-traitant formateurs) pour l'ensemble des formations prévues. L'annexe ne sera pas reconduite.*

[2] *Annexe 11 2024-2025 signée sur décision du Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, dans le cadre du Plan de Relance et Résilience (pas d'annexe 10 en 2025, suite à la non-reconduction de l'annexe dédiée aux formations FLE pour les Ukrainiens).*

[3] *En 2024, 188 chercheurs d'emploi avaient déjà été formés. L'objectif initial de 200 formés en 2024-2025 a donc été largement dépassé.*

PARCOURS FORMATION EMPLOI

La commande de formation tout public (annexe 1) permet notamment de mettre sur pieds des **Parcours de formation adaptés** à la demande d'employeurs qui peinent à recruter du personnel qualifié.

- L'employeur définit ses besoins ;
- Bruxelles Formation et ses partenaires (Actiris, VDAB Brussel) l'aident à construire un parcours de formation sur mesure, combinant théorie et pratique en entreprise ;
- Actiris sélectionne des chercheurs d'emploi selon les critères établis ;
- Les stagiaires qui réussissent leur formation sont prêts à être engagés.

96 chercheurs d'emploi

engagés dans un Parcours formation emploi financé dans le cadre de la commande de formation en 2025 (d'autres Parcours étant mis en œuvre par ailleurs, voir p.18)

Partenaires	Formations	Nombre de Stagiaires formés en 2025	Nombre de stagiaire mis à l'emploi via l'entreprise
Sécurité Automobile SA	Inspecteur contrôle technique	8	**8**
Multi employeurs	Monter des cloisons en plâtres	**9**	**5**
Wikitree	Gestionnaire d'assurance	**48**	**9** (+11 hors entreprise partenaire)
SABCA	Ajusteur monteur de structures d'aéronef	**10**	**8**
SNCB	Contrôle mécanique courant d'un véhicule (électromécanicien du rail)	**21**	**10**



Collaboration réussie entre la SABCA, Technicity, Actiris et Bruxelles Formation !

Un Parcours formation emploi pour renforcer les équipes techniques de la SABCA, acteur incontournable de l'aéronautique en Belgique, avec de nouveaux talents qualifiés.

Perspectives de collaboration 2026

La formation de nouveaux Gouvernements pour la Région de Bruxelles-Capitale et pour la COCOF permettra de clarifier les orientations et objectifs liés aux politiques croisées emploi-formation. L'année 2026 s'inscrira certainement dans un contexte de profondes transformations. L'entrée en vigueur progressive de la limitation dans le temps des allocations de chômage et d'insertion renforcera la nécessité d'intervenir suffisamment tôt dans le parcours des chercheurs d'emploi, de faciliter leur orientation vers les solutions les plus adaptées.

Dans ce contexte, les collaborations avec les CPAS devront être renforcées. L'impact sur les dispositifs d'accompagnement et de formation, ainsi que l'évolution des profils des chercheurs d'emploi seront à monitorer.

Parallèlement, l'évolution des politiques relatives au retour au travail des personnes en incapacité de longue durée nécessitera d'anticiper l'accompagnement de nouveaux publics et de poursuivre les réflexions sur l'articulation entre les acteurs de la santé, de l'emploi et de la formation.

Les concertations autour de la réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'enseignement pour adultes et de la formation professionnelle s'étendront à Bruxelles, ce qui ne manquera pas de mobiliser nos réflexions, et nos équipes.

Dans ce contexte, un plan d'action basé sur de nouvelles priorités conjointes 2026-2027 sera établi. Après la clôture d'une priorité dédiée à l'accès et à l'adressage vers la formation, une attention particulière sera portée sur le développement des collaborations portant sur la mise à l'emploi des personnes formées.



BRUXELLES FORMATION

former pour l'emploi

actiris.brussels

au coeur de l'emploi